

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 25 mars 2011  
(convocation du 14 mars 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mars Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,  
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard,  
Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas,  
M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max,  
Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise,  
M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE  
FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita,  
M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal,  
M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas,  
M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric,  
M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine,  
M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL  
KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette,  
M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques,  
M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck,  
M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques,  
M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude,  
M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel,  
M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole,  
M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 40	M. DUCASSOU Dominique à Mme TOUTON Elisabeth
M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12 h 15
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude	M. LOTHAIER Pierre à M. DUPOUY Alain
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard	M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal à partir de 11 h	M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre	M. PEREZ Jean-Michel à M. ROUYEYRE Matthieu
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard	M. POIGNOGNEC Michel à M. PUJOL Patrick à partir de 11 h
Mme BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11 h	M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. BOUSQUET Ludovic à Mme FAYET Véronique	M. REIFFERS Josy à Mme BREZILLON Anne
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier	M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine
Mme CHAVIGNER Michèle à M. QUERON Robert	M. ROBERT Fabien à Mme LAURENT Wanda
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine	M. SENE Malick à Mme FAORO Michèle
M. DAVID Yohan à M. SOLARI Joël	M. SIBE Maxime à M. GAÜZERE Jean-Marc
Mme DESSERTINE Laurence à Mme PIAZZA Arielle	

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés Publics - BORDEAUX - ZAC Ilôt Bonnac - Réaménagement des espaces publics - Appel d'offres ouvert - Avenant n°1**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

**Le rapport de présentation :**

Par délibération n°2008/0631 du 3 octobre 2008, vous décidez le lancement d'un appel d'offres à hauteur de 3 370 000 € en vue de la réalisation d'un programme d'équipements publics d'intérêt général accompagnant la ZAC Ilôt Bonnac à BORDEAUX, à réaliser par la Communauté Urbaine et correspondant à la recomposition des espaces publics limitrophes :

- Recomposition totale du square des Commandos de France en un espace public convivial et ouvert permettant de relier le secteur piéton de la rue Porte Dijeaux au centre commercial Mériadeck,
- Création d'un mail protégeant visuellement la perspective depuis le cours d'Albret et conduisant à un élargissement conséquent de la rue Saint Sernin,
- Aménagement de la rue Bonnafé affectée à des circulations calmes,
- Reprise et traitement des accès et des émergences du parking Gambetta.

Comme en a disposé la délibération n°2009/0452 du 10 juillet 2009, cet appel d'offres a été prévu en trois tranches, soit une ferme et deux conditionnelles :

- Tranche ferme : VRD  
Traitement de la partie sud de l'espace public (pourtour de l'opération immobilière) pour une estimation de 1 400 000 € TTC.
- Tranche conditionnelle 1 : VRD  
Traitement de la partie nord de l'espace public (square des Commandos de France) pour une estimation de 1 600 000 € TTC.
- Tranche conditionnelle 2 : Génie Civil

Traitement des accès et des émergences du parking pour une estimation de 370 000 € TTC.

L'opération estimée à 3 370 000 € TTC a été prévue au Budget principal - Chapitre 23 - Compte 2315 :

- Programme HB 11 - Fonction 8241 - Crédit « ZAC Bonnac » à hauteur de 70%,
- Programme VB06304 - Fonction 8220 - « Fonds de proximité » à hauteur de 30%.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 9 septembre 2009 a décidé d'attribuer le marché correspondant au groupement PORTE/SOMOPA, pour un montant de 1 995 148 € HT (soit 2 386 197 € TTC).

Toutefois, compte tenu pour chacune des tranches de cet important réaménagement de certaines exigences normatives d'exploitation, de sécurité et d'arrêt de chantier non envisageables lors de l'élaboration du dossier d'appel d'offres, il convient de procéder à diverses adaptations du projet :

> Exigences d'exploitation des gestionnaires des Espaces Verts et du parking souterrain public :

- Mise en place de zones spéciales pour compteur d'eau avec ouverture des tampons assistés par vérins, d'une fontaine et de grilles pour espaces verts,
- Mise en place d'un réseau de drainage sous les espaces verts implantés sur les buttes de terre,
- Arrêt de chantier avec reprise des travaux après mise au niveau des émergences du parking souterrain public et habillage d'un ascenseur et de l'escalier de secours d'accès.

> Exigences de sécurité :

- Remplacement d'une importante grille de ventilation du parking en surface sur domaine public qui s'est avérée particulièrement dégradée au démontage.

> Exigences normatives :

- Changement des normes de calcul (Eurocode 2010) pour l'ouvrage en béton armé relatif à la trémie d'accès au parking et à son garde-corps entraînant un renforcement des résistances de l'ouvrage (études, acier, ...)

L'ensemble de ces prestations supplémentaires pour les trois tranches s'élève à 143 427,31 € HT soit 171 539,06 € TTC ce qui représente 8,59 % du montant initial du marché et nécessitera à terme la prolongation du délai d'exécution jusqu'au 15 juillet 2011.

La Commission d'appel d'offres en date du 02 février 2011 a émis un avis favorable à la passation de l'avenant n°1 relatif au marché 09 336 U.

Il apparaît dès lors nécessaire :

- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 à intervenir.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

### **Le Conseil de Communauté,**

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics, et notamment son article 20,

Vu les délibérations du Conseil de Communauté n°200 8/0631 en date du 3 octobre 2008 et 2009/0452 en date du 10 juillet 2009,

Vu l'avis préalable favorable de la Commission d'appel d'offres en date du 9 septembre 2009,

Vu le marché initial n°09 336U,

Vu le projet d'avenant mis à la disposition des élus communautaires en application des articles L 2121-12 et L 2121-13 du CGCT,

Vu l'avis préalable de la Commission d'appel d'offres en date du 02 février 2011 validant cet avenant,

### **ENTENDU le rapport de présentation,**

#### **Considérant :**

Que pour des motifs tenant à certaines exigences normatives d'exploitation, de sécurité et d'arrêt de chantier non envisageables lors de l'élaboration du marché, il est nécessaire de conclure un avenant au marché n°09 336U relatif au réaménagement des espaces publics de la ZAC Îlot Bonnac à BORDEAUX.

Que cet avenant n'a ni pour objet, ni pour effet de bouleverser l'économie du marché initial.

### **DECIDE**

#### **Article 1 :**

Les termes du projet d'avenant n°1, ci-annexé, relatif au marché n°09 336U concernant le réaménagement des espaces publics de la ZAC Îlot Bonnac à BORDEAUX sont approuvés.

#### **Article 2 :**

Monsieur le Président est autorisé à signer l'avenant n°1, ci-annexé, relatif au marché n°09 336U concernant le réaménagement des espaces publics de la ZAC Ilôt Bonnac à BORDEAUX.

**Article 3 :**

La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au Budget principal - Chapitre 23 - Compte 2315 :

- Programme HB 11 - Fonction 8241 - Crédit « ZAC Bonnac » à hauteur de 70%,
- Programme VB06304 « Fonds de proximité » - Fonction 8220 à hauteur de 30%.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mars 2011,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
7 AVRIL 2011

PUBLIÉ LE : 7 AVRIL 2011

M. ALAIN DAVID